

supplément n° 2 au "prolétaire", pour la suisse
parti communiste international
(programme communiste)

AU FRONT UNI DE L'OPPORTUNISME ET DE LA BOURGEOISIE OPPOSONS LE FRONT UNIQUE DU PROLETARIAT

sommaire

janvier '75

1. introduction
2. la politique de collaboration des syndicats
3. la contre-révolution stalinienne et son rôle
4. les derniers exploits de l'opportunisme
5. construisons le front unique du prolétariat

CE QUI DISTINGUE NOTRE PARTI : La revendication de la ligne qui va du "Manifeste communiste" à la révolution d'Octobre et à la fondation de l'internationale communiste; la lutte contre la dégénérescence de Moscou, le refus des Fronts populaires et des blocs de la Résistance; la tâche difficile de restauration de la doctrine et de l'organisation révolutionnaire, en liaison avec la classe ouvrière, contre la politique personnelle et parlementariste.

EDITIONS " PROGRAMME COMMUNISTE "
Editeur responsable : F. Gambini
20, rue Jean Bouton-75012 Paris

1.

I. INTRODUCTION

L'année 1974 a été marquée par des rencontres, conférences et autres colloques des responsables bourgeois dans le cadre de l'O.C.D.E., du Fond Monétaire International, du "Club des 5", etc. dans le but de mettre un frein à la détérioration de la situation.

"...Mais ils ne peuvent rien changer au principe fondamental des rapports entre nations bourgeoises, qui est celui de l'antagonisme et de la concurrence, de la promotion des intérêts de chacun sur le dos de ceux des autres, de la conquête des marchés, des sources de matières premières et des zones d'influence au détriment des marchés, des sources de matières premières et des zones d'influence du voisin. ..Chaque nation croit détenir le remède magique consistant à réduire l'inflation en diminuant les salaires réels, et à augmenter les exportations en les rendant plus compétitives grâce à l'accroissement de la productivité et à la diminution des coûts de revient (ce qui signifie travail accru pour les uns et chômage pour les autres), chacune croit en somme sinon gagner la bataille, du moins éviter le désastre en renforçant l'exploitation de "ses" prolétaires."
(cours de l'impérialisme mondial dans la revue Programme Communiste 64 p.45)

En Suisse, les déclarations ne manquent pas. En septembre dernier, Kneschaureck, délégué fédéral aux questions conjoncturelles, s'exprime devant les chefs d'entreprises vaudois : "...il n'y aura plus d'augmentation de main d'oeuvre, le nombre des travailleurs étrangers diminuera les possibilités futures de croissance se limiteront au taux d'amélioration de la productivité du travail...Dans les 5 à 10 ans avenir, le taux d'accroissement supérieur à la moyenne pourra être obtenu dans l'industrie d'exportation alors que les taux d'accroissement dans le secteur de l'économie intérieure seront inférieurs à la moyenne, voir nuls...Les agents économiques (lisez les prolétaires) devront réviser leurs conceptions et leurs comportements en matière de mode de vie, d'activité professionnelle, de mobilité géographique..."

De Weck directeur de l'UBS : "...Le fléchissement de la demande à l'intérieur est dans une grande mesure voulu..La surélévation du franc et le ralentissement de la conjoncture à l'étranger commence à se faire sentir..On n'évitera pas les licenciements et les fusions mais il faut éviter les problèmes sociaux..."

Dans tous les pays capitalistes développés, la classe ouvrière voit ses conditions de vie s'aggraver encore par le biais de l'accélération de l'inflation.

"...En grignotant insidieusement les salaires payés à la classe ouvrière, la hausse des prix présente pour le capital l'avantage de tendre à augmenter le taux de plus-value et le taux de profit. C'est pourquoi il s'est toujours accommodé d'un certain taux d'inflation qui favorise ses bénéficiaires, et qui dans le pire des cas lui permet de reprendre à la classe ouvrière d'une main ce qu'il est obligé de lui concéder de l'autre.Mais même pour le capital, le taux tolérable à des limites : celles-ci lui sont fixées par le risque de réaction de la classe ouvrière si ses conditions de vie sont trop brutalement attaquées d'une part, par les exigences de compétitivité des marchandises

exportées par chaque pays par rapport à celles de ses concurrents d'autre part..."

(cours de l'impérialisme mondial dans la revue Programme Communiste 64 p.43)

Malgré l'arsenal de moyens dont dispose les Etats nationaux pour juguler l'inflation, le taux de hausse des prix pour 1974 s'élève pour l'Allemagne à 6,9%, à 11,8% aux Etats-Unis, environ 12% en Suisse, 14,4% en France, 16,8% en Italie, 17,1% en Grande-Bretagne et 25,2% au Japon.

"...Devant ses propres contradictions, le capitalisme n'a plus d'autres ressources que la fuite en avant. En investissant et en concentrant le capital sur une échelle inégalée pour accumuler toujours plus de profits, il provoque la baisse du taux de profit. Il croit échapper à cette contradiction grâce au monopole qui peut fixer les prix à sa guise, mais la généralisation des pratiques monopolistes provoque la montée de l'ensemble des prix et donne le signal de l'inflation généralisée. Pour pouvoir continuer à accumuler, le capital est donc contraint de saper le pilier même des échanges marchands et des rapports de production capitalistes, la monnaie, d'accroître ainsi les tensions et la fragilité de l'économie capitaliste et d'aggraver la crise..."

(cours de l'impérialisme mondial dans la revue Programme Communiste 64 p.43.)

Le chômage et l'insécurité de l'emploi s'abattent sur les ouvriers des capitalismes les plus puissants. L'Allemagne comptera en 1975 1 million de chômeurs. A fin 1974, l'Italie et la Grande-Bretagne ont largement dépassé ce chiffre. Pour la France, le patronat prévoit 500'000 chômeurs officiels ce qui signifie au moins 700'000. Les Etats-Unis annoncent plus de 6 millions de chômeurs!

La Suisse, île de plein emploi (dixit l'OFIANT), 250 chômeurs officiels à fin octobre 1974, utilise avec dextérité cette soupape de sécurité que sont les travailleurs étrangers. Plus de 40'000 saisonniers n'ont pas trouvé d'emploi en février 1974! Quelques milliers ont été licenciés avant la fin de leur contrat en novembre dernier. Il est certain que plusieurs dizaines de milliers de saisonniers ne pourront revenir en Suisse au printemps! Ainsi les attaques à la classe ouvrière en Suisse se concentrent sur son aile la plus fragile, la plus démunie.

Les prévisions pour 1975 sont annoncées de la manière suivante par l'UBS: "...la croissance réelle sera nulle. Les fermetures d'exploitations se multiplieront. Le marché de l'emploi se détendra..."

Dans ces perspectives que peut-on attendre des syndicats? Non seulement les directions syndicales collaborent depuis plusieurs décennies à l'anesthésie et à la division de la classe ouvrière mais de plus, Canonica, président de l'U.S.S. expose au grand jour son niveau d'incompétence dans une interview à la T.V. allemande en déclarant: "...qu'il ne comprend pas pourquoi certain patrons crée un climat de psychose de la récession parmi leur personnel et place ce dernier devant l'alternative: salaires inférieurs ou licenciements."!!

Le parti suisse du travail quant à lui, en adressant ses revendications à l'Etat, montre que les idées socialistes ne l'on même pas effleuré. "...il exige des autorités tant fédérales que cantonales

qu'elles prennent toutes les mesures utiles pour assurer un développement économique conforme à l'intérêt général et garantissant le plein emploi à tous les travailleurs actuellement occupés en Suisse... souligne qu'une stabilisation stricte du nombre des travailleurs immigrés et frontaliers est indispensable". (communiqué du bureau politique du P.S.T. 19'12'1974)

Les pseudos marxistes du P.S.T. feraient bien de relire ces lignes de Lénine: "Dans l'Etat bourgeois le plus démocratique, les masses opprimées se heurtent constamment à la contradiction criante entre l'égalité nominale proclamée par la "démocratie" des capitalistes et les milliers de restrictions et de subterfuges réels, qui font des prolétaires des esclaves salariés." (La révolution prolétarienne et le renégat Kautsky)

C'est précisément cette contradiction que les opportunistes du P.S.T. cherche à masquer aux masses en faisant appel à l'Etat comme si ce dernier se trouvait en dessus des classes.

Une fois les yeux des masses ouverts par cette contradiction criante, apparaîtront la pourriture, la fausseté et l'hypocrisie du capitalisme et de son frère de lait l'opportunisme.

2. LA POLITIQUE DE COLLABORATION DE CLASSE DES SYNDICATS

Tout d'abord nous devons constater qu'au niveau général, aucun mot d'ordre n'a été lancé par l'U.S.S., en tant que syndicat faitier. L'U.S.S. n'a jamais lancé ou proposé, à fortiori encouragé ou organisé une réplique collective qui puisse enrayer les attaques du patronat contre les salariés. Tout au plus, nous pouvons constater que les fédérations qui lui sont affiliées se contentent de défendre les individus en proposant des reclassements ou des aménagements, en passant par le canal sans fin des discussions avec le patronat sans chercher une seule fois à mobiliser les prolétaires. Voici deux exemples concrets qui illustrent cette politique:

La FOBB organise à Genève depuis quelques mois un service de placement avec les entreprises et "l'office central genevois de placement". C'est une méthode qui consiste à considérer les travailleurs isolément et qui est entièrement dépendante du marché du travail. Or aujourd'hui, celui-ci étant particulièrement saturé, les possibilités offertes sont très minces. Dans tous les cas, elle implique une baisse sensible du salaire, les travailleurs pris individuellement ne pouvant refuser un travail si ils en estiment le salaire qui lui correspond trop bas! Ainsi, accepter la logique des licenciements c'est accepter de voir baisser son salaire si l'on retrouve un travail, ce qui est de moins en moins facile!

Accepter la logique des licenciements, cela peut mener à des absurdités. A la Zénith (Le Locle), la FTMH non seulement accepte les licenciements mais encore désigne au patronat les travailleurs qu'il faut

licencier en priorité, en affirmant qu'il faut sauver à tout prix le poste de travail des travailleurs syndiqués.

Cette inertie s'explique en grande partie par la SOUMISSION DES SYNDICATS A L'IDEOLOGIE DE LA DEFENSE DE "L'ECONOMIE NATIONALE". La Sociale-démocratie qui dirige politiquement les syndicats, part du présupposé que, mieux se porte l'économie nationale et mieux sont assurées les conditions d'existence des travailleurs, et donc que tous doivent oeuvrer à cette tâche commune.

Ceci est faux, car c'est oublier que les travailleurs et les patrons ont des intérêts antagoniques : les premiers cherchent à pressuriser les seconds le plus possible pour leur extraire le maximum de plus-value et les seconds cherchent à se défendre contre ces attaques, en luttant pour l'amélioration de leurs conditions d'existence. Vouloir lier ces deux classes antagonistes pour sauver l'économie nationale soi-disant garante de notre niveau de vie, c'est objectivement défendre les intérêts de la bourgeoisie dans nos rangs pour que nous continuions à subir l'exploitation capitaliste.

La politique dite de la "Paix du Travail" découle de cette conception générale de la défense des intérêts de l'économie nationale. Elle est la tentative de lier les patrons et les salariés par une convention que chacun s'engage à respecter. Hors les "deux partenaires sociaux" ne sont pas deux forces équivalentes. L'une détient le pouvoir économique et l'autre vend sa force de travail pour survivre. La première peut toujours dans le cadre d'une négociation, convaincre les délégués de la seconde qu'il n'est pas possible, aujourd'hui, de satisfaire les revendications avancées. Si nous acceptons cette logique, nous sommes à la merci des conditions que peuvent ou veulent nous accorder les patrons. Toute cette politique tente de résoudre les conflits inévitables entre le Travail et le Capital en empêchant les travailleurs de lutter pour imposer leurs revendications plus que légitimes. En cas de conflits, cette politique impose un arbitrage de l'Etat qui enferme la lutte des travailleurs dans une procédure très longue.

LA PAIX DU TRAVAIL DE 1937 A 1974

Voici ce qu'écrivait W. Ingold et R. Wüthrich sur la position de Conrad Ilg, le représentant de la FOMH dans les années 1936-37 :

"...Conrad Ilg ne pensait pas seulement au présent et à la répression de la crise économique. Il pressentait une lutte impitoyable avec l'Allemagne nationale-socialiste qui - en raison des réductions massives de salaires imposées depuis 1933 et de l'importance de son industrie alimentée par le réarmement - allait devenir un concurrent économique dangereux pour la Suisse. Selon Conrad Ilg, l'industrie de notre petit pays, sans matière première ne pouvait trouver une issue que dans la suppression des conflits sociaux et économiques internes, par un accord réglant les rapports entre employeurs et salariés".

Quant à la bourgeoisie, que pensait-elle de cet accord à l'époque où il fut signé? Le conseiller fédéral G. Motta l'a exprimé comme suit :

"A mon avis, ce nouveau convenant de Stans conclu dans l'industrie des machines doit occuper une place d'honneur dans notre histoire. Je le considère comme un grand bien fait pour notre peuple et chacun devrait sincèrement s'en réjouir. Les hommes qui ont accompli cette oeuvre ont bien mérité de la patrie".

Cette soumission aux intérêts de la défense de l'économie nationale ne s'est pas estompée comme le montre la convention de 1974 conclue entre les employeurs et les organisations de travailleurs du secteur de la métallurgie et de l'horlogerie. (Cette convention remplace celle conclue pour la première fois en 1937. Elle est reconduite tous les quatre ans avec certaines modifications, mais ses principes de base date de l'année de sa création.)

"...Les parties contractantes s'engagent à observer, pendant toute la durée de la Convention, LA PAIX DU TRAVAIL INTEGRALE ET A LA FAIRE RESPECTER PAR LEURS MEMBRES. (En plus d'être signataires ces parties assument encore la fonction de flics!)...En foi de quoi TOUTE MESURE DE COMBAT telle que la mise à l'interdit, LA GREVE, ou le Lock-out, EST EXCLUE, même à l'égard de tous autres différends relatifs à des questions non spécifiées dans la présente Convention. Cette OBLIGATION de respecter la paix intégrale du travail est également valable INDIVIDUELLEMENT pour les employeurs et les travailleurs..."

Poursuivons la lecture de cet édifiant "contrat-social" :

"...Pour promouvoir une COLLABORATION SAINTE ET LOYALE dans les entreprises, ainsi que pour CONSOLIDER ET EXECUTER les dispositions conventionnelles, des commissions d'entreprise seront constituées, dans la mesure où elles n'existent pas déjà. Les commissions d'entreprises sont les représentants légitimes de tous les travailleurs soumis à la Convention et sauvegardent leurs intérêts envers les employeurs. (Quels sont donc ces intérêts ? puisqu'il existe une harmonie entre Capital et Travail!!)...En particulier la représentation des travailleurs au sein de l'entreprise leur incombe pour les questions relatives à l'application de cette Convention. (Comme la flicaille au sommet ne suffit pas, on en crée un RESEAU à la base)...Quant aux éventuels conflits entre les parties, s'ils ne sont pas résolus entre directions et Comités d'entreprises, ils sont alors jugés par un tribunal arbitral, formé d'un président ayant qualité de magistrat et de deux assesseurs. Le président est désigné dans chaque cas d'un commun accord entre les parties. Les assesseurs sont désignés par le président, sur la base des propositions de chacune des parties. Les autres procédures d'appel existantes mettent toutes l'accent sur la continuité des contacts à avoir, sur l'échange d'informations nécessaires entre employeurs et représentants ouvriers, de manière à perpétuer une atmosphère de communauté et de BONNE FOI..."

Et si une entreprise se ferme ? C'est un mal nécessaire comme nous le montre l'accord du 19 juillet 1974 :

"...Les parties contractantes ADMETTENT que l'économie doit s'adapter constamment aux exigences nouvelles pour préserver et améliorer (Quoi ?, mais c'est évident!) LE BIEN-ETRE DE TOUS et qu'ainsi, dans une période d'évolution technique et économique rapide, (euphémisme pour ne pas parler de CRISE) des fermetures d'entreprises PEUVENT DEVENIR NECESSAIRES. Il est reconnu que LES DECISIONS CONCERNANT DES FERMETURES D'ENTREPRISES FONT PARTIE DES COMPETENCES ET DE LA RESPONSABILITE DES DIRECTIONS. (Mais, pourtant l'entreprise n'est-elle pas une communauté harmonieusement paritaire?!)...Il est aussi reconnu que des rigueurs pour les travailleurs, tant sur le plan humain qu'économique, doivent SI POSSIBLE pouvoir être évitées OU ATTENUÉES..."

Mais n'omettons pas de signaler ce grand avantage:

"...Les travailleurs concernés, leur représentation dans l'entreprise et les parties contractantes doivent être DANS LA MESURE DU POSSIBLE INFORMES SUFFISEMENT TOT (!!!) des fermetures d'entreprises envisagées. L'information doit être AUTANT QUE POSSIBLE complète et contenir des indications sur les motifs qui sont à l'origine de la fermeture, les mesures envisagées et leur programme..."

Traduit en clair cela signifie : FOUTEZ-MOI DEHORS, mais avec (SI... POSSIBLE) LES INFORMATIONS DUES!!! Ainsi veut la Paix du Travail.

Cet accord concerne les ouvriers pris collectivement mais également INDIVIDUELLEMENT. Il définit les buts de la collaboration comme étant les suivants : "...L'épanouissement personnel de chaque travailleur et la SATISFACTION (!!!) à sa place de travail, le renforcement des droits de collaboration et du SENS DE LA CORESPONSABILITE du travailleur, le développement d'un bon climat de travail, le développement de L'INTERET AU TRAVAIL et à LA COMPETITIVITE DE L'ENTREPRISE (et allez donc)..."

Cela fait donc plus de 37 ans que les chefs syndicaux et les dirigeants de la bourgeoisie s'accordent pour éviter tout affrontement entre les travailleurs et le patronat. Ceci au grand avantage du capitalisme en Suisse.

Mais si hier, avant et pendant la deuxième guerre mondiale, le réflexe de solidarité nationale, astucieusement entretenu par la sociale-démocratie et le stalinisme, a joué pleinement - la situation spécifique de la Suisse, dont l'appareil de production était intact permettait de travailler à plein rendement pour la reconstruction assurant par là un niveau de vie au prolétariat, plus élevé que dans les nations voisines. - ceci a permis à l'U.S.S. d'imposer aux travailleurs cette réelle soumission au capital - aujourd'hui, alors que les signes avant-coureurs d'une crise se font sentir, les prolétaires doivent rompre avec cette tradition. Ce n'est que SOUS LA POUSSEE des luttes prolétaires que le syndicat renoncera à sa politique de collaboration de classe.

Pour donner un exemple récent du rôle des directions syndicales lorsque les travailleurs utilisent les moyens propres à leur classe, à savoir la grève et la constitution d'un rapport de force entre eux et le patronat, il suffit de savoir que la FOBB à Genève a refusé d'organiser la riposte des travailleurs de la Beton-Bau. Cela, sous prétexte que le moment était mal choisi, puisqu'elle allait renégocier avec le patronat la convention collective de travail. Prisonnière de sa tactique de collaboration, la FOBB se révèle être objectivement dans ce cas concret, une véritable courroie de transmission à l'ordre des patrons, pour faire respecter la "paix sociale". La réaction des travailleurs qui ont chassé les bonzes de l'assemblée pour continuer seuls à organiser la manifestation du 2 novembre 1974 était la seule réponse à amener.

Plus les luttes deviendront amples et solides, et plus les travailleurs s'apercevront que pour défendre leurs conditions immédiates d'existence, il est nécessaire de rompre avec les bonzes syndicaux et leur politique, la Paix du Travail.

Aujourd'hui, avec la vague de licenciements, Paix du Travail et sécurité de l'emploi sont plus que jamais antagonistes. Les licenciements sont une attaque directe du patronat contre les travailleurs. Seule

une riposte violente et massive de la part des exploités peut obliger les patrons à accepter les conditions des travailleurs unis.

LA NOUVELLE SOLUTION SYNDICALE...LA PARTICIPATION

Les syndicats proposent la solution de la "Participation à la gestion de l'entreprise". Imaginons ce que les représentants ouvriers au conseil d'administration vont décider lorsque, la situation sur le marché exigera de nouveaux moyens pour réduire les coûts de production. Vont-ils voter l'accélération des cadences, qui n'est que la méthode la plus classique pour extraire encore davantage de "plus-value" aux travailleurs ? Vont-ils voter des licenciements qui toucheront leurs camarades de travail, afin de permettre une "restructuration de l'appareil de production" ? En un mot, vont-ils participer à la gestion du Capital qui les enchaîne ?

Les travailleurs n'ont pas à revendiquer ce droit qui les lie encore plus sûrement que la Paix du Travail. Leurs intérêts sont directement antagonistes avec ceux du développement du capitalisme. Ils n'ont qu'un devoir : d'abord défendre leurs conditions de vie ensuite, étape ultime, abattre le Capital, pour supprimer enfin l'exploitation, le chômage, la famine, et les guerres impérialistes.

LES SYNDICATS ET L'IMMIGRATION

Face à la question de l'immigration, les syndicats ont souvent vu dans l'immigré, non un prolétaire obligé de s'expatrier pour trouver du travail, mais un concurrent sur le marché du travail pour le travailleur suisse. Les syndicats n'ont jamais remis en cause les statuts (annuels, saisonniers, frontaliers) qui sont autant de divisions dans nos rangs, imposés par l'Etat bourgeois.

Un exemple récent nous est donné par la série de mesures prises par la FOBB dans la construction genevoise, "pour que les saisonniers ne soient pas trop durement touchés par des départs prématurés" :

- indemnité de vacances à 7% du salaire annuel gagné
- " " jours fériés 3% du " " "
- 13ème mois de salaire à 8% du " " "
- 2 jours de salaire comme indemnité de licenciement!
- et... le billet de train!!

Ce sont des mesures qui divisent les travailleurs suisses et établis d'une part et les travailleurs saisonniers d'autre part. En avançant des mesures différentes pour les différentes catégories de travailleurs, la FOBB accepte implicitement la division en catégories et accepte les statuts particuliers. A CELA NOUS REPONDONS : suisses, immigrés, établis, annuels ou saisonniers, nous subissons tous l'anarchie du développement capitaliste, qui tantôt nous presse pour que sorte de nos mains le maximum de richesse et tantôt nous rejette par-
ceque le marché se ferme!

Les syndicats en Suisse, aujourd'hui dirigé par le P.S.S., parti opportuniste s'il en fut, ne revendiquent rien d'autre que des améliorations pour la couche la plus favorisée des travailleurs. Ils se désolidarisent complètement des couches les plus exploitées et notamment des saisonniers. Aujourd'hui, les syndicats suisses n'ont même plus

les réflexes "trade-unionistes" qui ne sont que l'expression spontanées des révoltes prolétariennes contre leurs conditions d'existence. La situation d'expansion économique dans le second après-guerre, n'a pas souvent donné l'occasion aux travailleurs de lutter pour l'amélioration de leurs conditions d'existence. L'appel à une main d'oeuvre immigrée, faisant pression sur les salaires, a facilité le développement du capitalisme sans accoups à plus forte raison que cette couche de travailleurs avait des droits plus que limités, parlait pas ou parlait mal les langues nationales et considérait que, travailler en Suisse même dans ces conditions représentait une situation plus enviable que d'être chômeur dans leur pays.

Mais cette situation de haute conjoncture ne peut être éternelle, le capitalisme ayant la propriété de se dépasser sans cesse en traversant des périodes de crises qui engendrent misère et catastrophes. Les travailleurs doivent savoir que la reprise de la lutte sera nécessaire pour la défense de leurs conditions de vie.

3. LA CONTRE-REVOLUTION STALINIENNE ET SON ROLE

Un élément extrêmement important qui explique le peu de combattivité des syndicats est la destruction complète au niveau international, du parti de classe, grâce aux coups féroces de la contre-révolution stalinienne. En effet, un syndicat ne peut prétendre porter l'étiquette de "syndicat de classe" que si il est fortement influencé et même dirigé par le parti de classe. Seul le parti de classe, partie de la classe ouvrière organisée et disciplinée autour de principes clairs, d'un programme et d'un corps de tactiques définis, peut être l'organisation pensante et dirigeante la plus conséquente du prolétariat dans sa lutte contre l'exploitation capitaliste. La séparation du prolétariat d'avec sa conscience (le parti de classe) est la combinaison de plusieurs facteurs dont la contre-révolution stalinienne n'est pas le moindre.

Celle-ci en effet, a soumis à ses objectifs de développement à tous prix du capitalisme en Russie, tous les prolétaires du monde à travers ses représentants - les P.C. nationaux -. La contre-révolution stalinienne a théorisé la construction du socialisme dans un seul pays, a favorisé pendant la seconde guerre mondiale la formation de bloc de classe contre le fascisme, pour développer enfin les voies nationales au socialisme.

Rien n'est plus éloquent que les prises de positions des différents partis nationaux-communistes ces derniers mois. Au Portugal d'abord, en Grèce et en Espagne ensuite, en Italie et en France depuis plus longtemps déjà. Tous sans exception ont accepté de prendre en charge directement, ou sont prêts à le faire dans un futur plus ou moins proche, les rênes de l'Etat, dans le cadre d'une démocratie nouvelle, d'un renouveau démocratique, d'une démocratie avancée voir d'une "Junte démocratique". Nos nationaux-communistes ne sont pas en retard sur le mouvement.

N'oublions pas que le P.S.T. soutient l'initiative sur la "participation...", qu'il affirme la nécessité de limiter et même de diminuer le contingent de travailleurs immigrés et pour couronner le tout, qu'il lance "une initiative contre la vie chère et l'inflation" pour sortir la "Patrie" du marasme économique.

Le fait que le P.S.T. ne soit que très peu implanté dans la direction syndicale au profit du P.S.S., ne doit pas illusionner les travailleurs sur son caractère ouvertement contre-révolutionnaire. L'objectif pour lui n'est pas de faire triompher la révolution socialiste, mais d'arriver à petits pas vers une Suisse plus démocratique. Objectif totalement réactionnaire dans un pays aussi développé du point de vue capitaliste est où il ne peut se poser que le problème de la dictature du prolétariat pour aller vers le socialisme, par l'intervention despotique du prolétariat dans l'économie mercantile, cela dans une perspective internationaliste.

4. LES DERNIERS EXPLOITS DE L'OPPORTUNISME

L'INITIATIVE DU PST CONTRE LA VIE CHÈRE

Depuis que la crise menace les pays impérialistes, les laquais opportunistes, à l'instar de leur bourgeoisie, ne jurent plus que par la lutte contre l'inflation.

Une des lois fondamentales du capitalisme énoncée par Marx est la baisse tendancielle du taux de profit moyen du capital. Les capitalistes cherchent à y échapper de plusieurs manières, notamment en accroissant la part de la plus-value extorquée aux ouvriers, autrement dit, en aggravant l'exploitation. Les conséquences pour la classe ouvrière sont encore aggravées lorsque la concentration de l'économie est telle qu'un nombre croissant de capitaux peuvent s'affranchir de la "libre" concurrence et augmenter "arbitrairement" leurs prix grâce à des pratiques monopolistes de toutes sortes. L'augmentation rapide du coût de la vie rend alors les conditions d'existence des prolétaires encore plus précaires et difficiles.

Ainsi le Parti Suisse du Travail, devant l'impuissance du gouvernement à "maîtriser la situation", s'affirme comme l'unique force capable de trancher net les sept têtes de l'hydre inflationniste :

"...C'est donc une fois de plus au P.S.T. , qu'échoit l'honneur mais aussi la grande responsabilité de faire oeuvre de pionnier pour la défense des intérêts des travailleurs et contribuer à la solution d'une question d'intérêt national..." (Voix Ouvrière, 4'10'74, souligné par nous). Pour parvenir à ces fins les staliniens lancent une initiative populaire "contre la vie chère", qui implore l'Etat de "prévenir les phénomènes de crise de toute nature (sic)" et de "combattre leurs effets", tout en assurant "un développement de l'économie nationale"!!! Les moyens proposés pour...sauver l'économie nationale(1), sont multiples :

ils vont du "contrôle des prix et des profits" à une "fiscalité démocratique" en passant par les inévitables "nationalisations" et "dispositions anti-monopolistes".

Nationalisées ou non, les entreprises capitalistes sont soumises aux mêmes lois. Les staliniens ont beau toujours réanimer les mêmes illusions, les communistes ont répondu depuis longtemps à cette question par la voix d'Engels :

"...Si les crises ont fait apparaître l'incapacité de la bourgeoisie à continuer à gérer les forces productives modernes, la transformation des grands organismes de production et de communication en sociétés par actions et en propriétés d'Etat montre combien on peut se passer de la bourgeoisie pour cette fin (...). Mais ni la transformation en sociétés par actions, ni la transformation en propriété d'Etat ne supprime la qualité de capital des forces productives...L'Etat moderne, quel qu'en soit la forme, est une machine essentiellement capitaliste : l'Etat des capitalistes, le capitaliste collectif en idée. Plus il fait passer de forces productives dans sa propriété, et plus il devient capitaliste collectif en fait, plus il exploite de citoyens. Les ouvriers restent des salariés, des prolétaires. Le rapport capitaliste n'est pas supprimé, il est au contraire poussé à son comble..." (Anti-Dühring, 3ème partie, chap.2, Ed. Sociales, p317-318).

Alors que les salaires diminuent et que le nombre de licenciements augmentent et qu'une riposte ouvrière s'impose, les réformistes trahissent les prolétaires en leur proposant une initiative qui entretient leurs illusions sur un Etat hypothétiquement au-dessus des classes, qui leur garantirait QUELQUE soit les conditions du marché, un niveau de vie décent.

Dans le régime de l'économie marchande, et quelque soit la médecine des réformes appliquées, par la bourgeoisie et l'opportunisme, (sur sa forme libérale, monopoliste, ou étatique) les prolétaires auront toujours à subir l'anarchie que ce régime engendre.

Seule la révolution prolétarienne, en s'attaquant aux fondements du capitalisme (saliariat et capital) pourra libérer les prolétaires de leurs chaînes. Mais en attendant que sonne le glas de la bourgeoisie et de ses agents, les prolétaires ne doivent compter que sur leur capacité à s'unir toujours plus étroitement pour se défendre contre les attaques du Capital. Ils doivent repousser les illusions semées par les défenseurs de l'économie nationale sur la pseudo-neutralité de l'Etat.

Les conditions sociales en Suisse sont telles que, lorsque les travailleurs s'unissent pour exprimer leur colère, ils se heurtent immédiatement à un obstacle de taille, celui de la plus impudique des collaborations de classe : la Paix du Travail qui leur interdit juridiquement l'usage de leur ARME DE CLASSE ELEMENTAIRE, la grève. Pour assurer leurs conditions d'existence matérielles, la lutte des travailleurs doit commencer par briser ce carcan dans lequel les syndicats les maintiennent, en imposant leur force collective et en boycottant toute initiative mensongère.

L'illusion que l'Etat peut grâce à sa Constitution garantir autre chose que l'oppression et l'exploitation du prolétariat est la pire des mystifications qui puisse être faite aux travailleurs. Cette illusion a été créée par ceux qui rejettent la lutte des classes et se battent

pour des perspectives purement électoralistes. Cette mystification du prolétariat a pour conséquence sa désorganisation face à son ennemi de classe. Les prolétaires doivent donc écarter les perspectives de collaboration de classes ainsi que les méthodes de "lutttes" dictées par le respect de la légalité et arborées par les saboteurs de la IIIème Internationale.

Pour donner au prolétariat des horizons de classe, la mobilisation ouvrière doit se faire contre l'union de la bourgeoisie et de ses laquais social-chauvins, car il n'y a aucun terrain de conciliation entre les intérêts des travailleurs et les intérêts de "l'économie nationale"!

(1) A titre d'exemple, relevons que le P.S.T. est parti en guerre contre l'adjudication de grands travaux de climatisation et de ventilation pour le centre hospitalier universitaire vaudois. Ces dernières ont été attribuées à une entreprise italienne au détriment des entreprises suisses. Le P.S.T. s'est indigné... au nom de la défense des travailleurs! Autrement dit : du chômage chez les ouvriers ? oui, mais seulement en Italie!!!

L'INITIATIVE DU PSS - USS POUR UNE REFORME DE L'ASSURANCE MALADIE

La sécurité sociale en Suisse est un système absolument unique en Europe, car elle comporte à la fois les tarres du fédéralisme et celles de la privatisation. En effet il n'existe pas dans ce pays de sécurité sociale unique et étatique. Seuls quelques articles de la Constitution régissent le cadre dans lequel chaque canton peut légiférer. La conséquence est que, d'un canton à l'autre la sécurité sociale est très différente tant sur le plan des cotisations que sur celui des prestations.

Toute la sécurité sociale en Suisse est une immense escroquerie car elle est financée dans sa presque totalité par les salariés (si l'on enlève l'AVS/AI). Le deuxième pilier (caisses d'entreprise) est financé par les travailleurs et les employeurs à raison de 50% chacun, ce qui est déjà inadmissible: maladie 74%, chômage 93,5%. Le 3ème pilier (assurances-vie individuelle, épargne, etc.) financé lui à 100% par le travailleur.

L'initiative du P.S.S. accepte donc, en toute logique d'ailleurs avec sa tradition, le cadre général absolument scandaleux de la sécurité sociale. Elle ne met en cause d'aucune façon la spéculation éhontée des groupes financiers sur la maladie, les accidents, le chômage et la vieillesse des travailleurs. Notons en passant que cette spéculation ne sera jamais supprimée sous le régime de l'Etat bourgeois et que, seule la dictature du prolétariat pourra y mettre fin.

Regardons comment fonctionne aujourd'hui l'assurance-maladie et accident. Il existe entre 750 et 800 caisses maladie différentes qui se répartissent en quatre groupes : caisses publiques, d'entreprises, caisses centralisées (grandes compagnies) et autres caisses (mutuelles locales ou régionales). Il est intéressant de constater la prédominance de caisses centralisées qui assurent près de la moitié des assurés mais ne représentent même pas le 1% des caisses. 92% des personnes sont néanmoins assurées.

L'assurance-maladie est fondée sur le principe de l'assurance individuelle, elle n'est pas obligatoire mais facultative. Les critères d'admission et la fixation du montant minimal des cotisations se fait selon les classes d'âge (plus grandes cotisations pour les vieux que pour les jeunes), selon le sexe (plus grandes cotisations pour les femmes que pour les hommes) et selon l'état de santé de l'assuré avant l'inscription (système des réserves consistant à ne pas rembourser, pendant une période pouvant aller jusqu'à 5 ans, les frais médico-pharmaceutiques occasionnés par une maladie que l'assuré avait déjà avant son inscription). Les montants des cotisations sont fixes et ne dépendent nullement des salaires et les prestations dépendent du montant des cotisations.

L'assurance-accident (professionnel) est obligatoire et est payée intégralement par les patrons. Pour l'assurance-accident non-professionnelle, elle est individuelle et facultative et fonctionne comme l'assurance-maladie.

Face à cette situation on ne peut plus injuste, le P.S.S. avait donc mis au point un texte pour une réforme constitutionnelle de l'assurance-maladie. Il proposait qu'elle soit rendue obligatoire et familiale les cotisations étant perçues en % du salaire (6 à 7%, mais ceci n'était pas défini dans le texte), et prise en charge pour la moitié par l'employeur. Les prestations minimums étaient uniformes et devaient concerner : les frais médico-pharmaceutiques, les frais dentaires, de maternité, de perte de gain due à la maladie (pour les non-salariés également), et les accidents (non-professionnels). Le P.S.S. prétendait que du fait de son financement en % du salaire, l'initiative supprimait les "réserves" et les classes d'âges, mais ceci n'apparaissait nulle part dans son texte!!!

Le paiement se serait effectué à des caisses de compensations (à créer) qui auraient redistribués les versements aux caisses ensuite. Les prestations auraient couvert la totalité des frais même en cas de maladie coûteuse ou de longue durée, ce qui n'existe pas aujourd'hui puisque l'assuré fixe lui même le montant maximum qu'il escompte sur une année pour les frais de maladie, en fonction des cotisations qu'il est à même de payer, tout dépassement du montant étant payé intégralement de sa poche.

Quant au contre-projet, il n'était qu'un immonde compromis entre le gouvernement et les groupes de pression des assurances, des médecins, des dentistes. Il consistait à percevoir une cotisation obligatoire pour tous les salariés, égale à 3% du salaire, payée pour la moitié par l'employeur. Il aurait donné lieu aux prestations suivantes : perte de gain, accidents, frais dentaires et de maternité, mais les remboursements étant tous faits de manière partiels sans autres précisions. Le contre-projet était violemment opposé à la suppression des réserves, ce qui est une véritable honte, les gens ayant le plus besoin d'une assurance-maladie décente (en particulier les vieux) ne sont donc, avec ces réserves, pas remboursés pendant 5 ans.

Après ces brèves descriptions nous constatons que ni l'initiative et à plus forte raison le contre-projet, ne remettaient en cause le système abérant de la sécurité sociale en Suisse. Tous les deux s'accommodaient de ses deux tarres principales.

Pour nous, il est évident que ce n'est pas par ce chemin que les tra-

vailleurs obtiendront une sécurité sociale décente, mais par l'inscription dans la liste de leurs revendications de celle d'une sécurité sociale unique contrôlée par les travailleurs mais payée par les patrons. Hors posée en ces termes, cette revendication implique obligatoirement la dictature du prolétariat. Elle seule mettra tout en oeuvre pour que les travailleurs puissent être assurés, quelques soient les conditions du marché du travail, afin de recevoir le minimum vital, ceci bien sûr pendant toute la période de transition qui va de la prise du pouvoir à la disparition du salariat. Pendant cette période subsiste encore les lois du marché et la loi de la valeur que la dictature prolétarienne se doit de détruire systématiquement.

Ce n'est qu'en demandant cela, que les travailleurs pourront espérer le maximum de la bourgeoisie et de son Etat. C'est par une mobilisation massive et par une lutte sans compromis que les travailleurs obtiendront satisfaction. Ce n'est pas la méthode de lutte pacifique et démocratique de l'initiative populaire et du bulletin de vote préconisée par le P.S.S., qu'une garantie sera assurée aux travailleurs.

L'USS INVITE LES PROLETAIRES A VOTER POUR LE RENFORCEMENT DE L'ETAT SOCIAL

C'est par cette perspective on ne peut plus fascisante, qu'un "Comité d'action (!!!) des travailleurs", regroupant les plus hauts bonzes de l'USS et la direction sociale-patriotique du Parti Socialiste Suisse, terminait son "Appel" aux travailleurs suisses. (paru dans l'organe syndical de la VPOD)

En effet, le 8 décembre dernier le peuple suisse était non seulement appelé à se prononcer sur la réforme de l'assurance-maladie, mais encore sur un "Arrêté fédéral instituant des mesures propres à améliorer les finances fédérales". Hors ces mesures ne sont rien d'autres qu'une augmentation des impôts indirects et directs de 685 millions de francs soustraite aux travailleurs salariés. D'autre part, le budget fédéral pour 1975 tient compte de cet apport supplémentaire. Après le refus c'est un excédent budgétaire de quelque 600 millions qu'il s'agit d'éponger. Dans cette augmentation du budget sont compris l'élévation de quelques prestations sociales (AVS/AI).

Toute l'argumentation de ce "Comité..." se base sur la constatation d'un ralentissement de l'activité dans certains secteurs (bâtiment et textile surtout) engendrant licenciements, chômage et expulsions pour les saisonniers, et sur la nécessité devant laquelle va se trouver la Confédération "d'intervenir pour que tous aient du travail". Pour que l'Etat puisse avoir cette fonction d'aider les secteurs en difficultés, il faut que nos caisses soient pleines... Pour ce "Comité..." l'augmentation des impôts est donc légitime!

Et voilà! Comme tout est simple dans le royaume mythique décrit par les idéologues de la "défense de l'économie nationale". Evidemment le "Comité..." présente cette mesure étatique, non pas pour ce qu'elle est, - une attaque directe de l'Etat contre le niveau de vie des prolétaires - mais pour ce qu'il s'imagine lui - une aide pour garantir la sécurité de l'emploi des travailleurs -.

"...Si les investissements sont stoppés, ce sont des salaires qui ne seront pas gagnés, la sécurité des travailleurs sera menacée..."

Ensuite l'"Appel" affirme que : "...Tout citoyen attend de l'Etat qu'il gère raisonnablement les deniers publics...Un Etat dont les caisses sont vides ne peut être un Etat social...". Conclusion : "...Si nous voulons pouvoir compter sur la Confédération - alors que les temps deviennent plus difficiles - il faut aussi QU'ELLE PUISSE COMPTER SUR NOUS".(souligné par nous)

Non content d'appeler les prolétaires à voter un bricolage constitutionnel visant à assainir les finances fédérales et aggravant leurs conditions de vie, propageant par là l'illusion que l'Etat bourgeois peut assurer la sécurité de l'emploi, (pourvu que ses caisses soient pleines) le "Comité..." de traîtres invite ni plus ni moins les prolétaires à soutenir cet Etat qui n'est, comme le disait Lénine, que "la classe dominante érigée en pouvoir"

A la politique de collaboration de classe de ces gens là, opposons le front unique du prolétariat.

POUR L'USS L'EMANCIPATION DES TRAVAILLEURS PASSE PAR L'EPARGNE

Dans son Organe "La lutte Syndicale" la FTMH, affiliée à l'USS, présente l'épargne "syndicale comme un nouvel avantage aux syndiqués". Bien sûr, elle appelle ses adhérents à épargner à la "Banque Centrale Coopérative" créée en 1927 par "Coop Suisse" et l'USS. Les arguments avancés nous feraient mourir de rire s'ils n'étaient synonymes de trahison. Écoutons : "...Grâce aux syndicats, travailleur n'est plus synonyme de pauvreté, l'argent péniblement gagné prend de la valeur si il est bien placé (L'USS ignore-t-elle que l'augmentation de la valeur d'un Capital signifie exploitation de la force de travail achetée par lui!!!) le troisième âge peut devenir l'âge d'or si l'on jouit d'un petit pécule" et d'ajouter "...réaliser un rêve longtemps caressé donne davantage de satisfactions que de s'accorder toutes ses petites fantaisies".

L'USS prendrait-elle les travailleurs pour des imbéciles ? Ont-ils vraiment la possibilité de satisfaire toutes "leurs petites fantaisies", alors que les prix ne cessent de monter et les salaires de stagner ? Et les 150'000 saisonniers qui ne travaillent que 8 ou 9 mois par an avec un salaire de misère s'accordent-ils seulement le nécessaire, eux qui logent dans des baraques à au moins 4 par chambres ?

Le cynisme de cet appel, nous montre le degré de pourriture des syndicats suisses. Ce ne sont pas ces gens là qui vont organiser la lutte des travailleurs pour l'amélioration de leurs conditions d'existence contre les attaques, toujours plus précises aujourd'hui, du patronat.

Ceci est une confirmation de plus de notre jugement des syndicats en Suisse comme organes de division des travailleurs à la solde du patronat.

5. CONSTRUISONS LE FRONT UNIQUE DU PROLETARIAT

La tactique du front unique, conçue dans le but de créer et d'élargir au sein de la masse ouvrière le faisceau d'influence du Parti, en appelant les prolétaires à se battre avec les méthodes de la lutte de classe pour des revendications communes à tous les travailleurs - quels que soient leur catégorie ou leur parti, et même s'ils sont sans parti ou non-syndiqués - et en leur montrant dans les faits que même la défense conséquente du pain et du travail n'est possible que sous la direction de ceux qui ne se prosternent pas devant les idoles de la légalité, de l'ordre démocratique et des "exigences supérieures" de l'économie nationale. La tactique du front uni de la classe ouvrière sur le terrain de la sauvegarde de ses conditions de vie et de la lutte contre le front unique de la bourgeoisie et de l'opportunisme est une tâche permanente du Parti

Elle n'a pas aujourd'hui les perspectives de réalisation proche qu'elle avait en 1921, quand l'article ci-après est paru dans l'organe central du PC d'Italie dirigé par la gauche. A l'époque, l'appel pouvait même s'adresser au sommets des grandes organisations syndicales - dont il souhaitait l'unification - pour les placer devant la grave responsabilité de le repousser bien que, ni par leur contenu ni par les méthodes préconisées pour les obtenir, les revendications qu'il avançait ne fussent incompatibles avec leurs proclamations officielles. Aujourd'hui, son écho ne peut pas dépasser le cercle d'une mince couche d'ouvriers combattifs et sa proposition d'actions communes pour des objectifs précis, sans préalables politiques, idéologiques et, à long terme, programmatiques, peut tout au plus trouver une réponse dans des groupes syndicaux ou d'usine, dans des regroupements en rupture plus ou moins confuse avec l'opportunisme, ou dans des organes de lutte locaux et contingents, ouverts à tous les ouvriers, nés de la lutte revendicative elle-même et en réaction à la politique de compromis et de capitulation des directions syndicales officielles. Mais, tendanciellement, sa ligne est la même.

(Extraits de l'Article publié dans Il Comunista du 28 octobre 1921.)

"...Le communisme révolutionnaire se base sur l'unité de la lutte d'émancipation de tous les exploités, et en même temps sur l'organisation strictement définie en parti politique de la "partie" des travailleurs qui ont une meilleure conscience des conditions de la lutte et sont le plus décidés à lutter pour son but révolutionnaire ultime, et qui constituent donc l'avant-garde de la classe ouvrière. Les premières luttes que mènent les travailleurs contre la classe dominante bourgeoise sont des luttes de groupes plus ou moins nombreux pour des objectifs partiels et immédiats..."

Le communisme proclame la nécessité d'unifier ces luttes dans leur développement de façon à leur donner un but et une méthode commune, et il parle donc d'unité par-delà les différentes catégories professionnelles, par-delà les situations locales, les frontières nationales, les diffé-

rences de race. Cette unité n'est pas une somme matérielle d'individus, elle s'obtient au travers d'un changement d'orientation de l'action de tous ces groupes ou individus quand ceux-ci sentent qu'ils forment une classe, c'est-à-dire quand ils sentent qu'ils ont un but et un programme communs. Tout en ne comprenant dans ces rangs qu'une partie des travailleurs, le parti représente donc cependant l'unité du prolétariat, du fait que des travailleurs de professions, de localités, de nationalités différentes y participent sur le même plan, avec les mêmes buts et la même règle d'organisation..."

"...Une union formelle, de type fédératif, de syndicats de catégories, ou encore une alliance de partis politiques du prolétariat, rassemblent certes des effectifs supérieurs à ceux du parti de classe, mais elles ne permettent pas de réaliser l'objectif fondamental de l'union de tous les travailleurs, car elles n'ont ni cohésion ni unité de buts et de méthodes..."

"...Encore une fois, les communistes sont convaincus qu'en montrant aux masses que l'objectif est unique, et que pour faire face à la menace de réduction des salaires, au chômage et à toutes les autres manifestations d'offensive anti-ouvrière il faut une tactique unique, on facilitera la démonstration du fait que le prolétariat doit avoir un programme unique d'offensive révolutionnaire contre le régime capitaliste, et que ce programme est celui qu'a tracé l'Internationale Communiste : la lutte dirigée par le parti politique de classe contre l'Etat bourgeois, pour la dictature du prolétariat..."

"...Du "front unique" du prolétariat organisé sur le plan syndical contre l'offensive bourgeoise naîtra le front unique du prolétariat sur le programme politique du Parti Communiste, tout autre programme révélant son insuffisance au travers de l'action et de la critique incessante exercée par le parti. L'unité syndicale et le front unique prolétarien contre l'offensive actuelle de la bourgeoisie sont des étapes que le prolétariat doit parcourir pour s'entraîner à lutter conformément aux leçons de l'histoire sur la voie tracée par l'avant-garde communiste..."

"...Le Parti Communiste soutient l'unité syndicale et le front unique prolétarien précisément pour faire triompher son propre programme, qui est tout à fait distinct de tous ceux qui sont proposés au prolétariat, et pour mieux mettre en lumière sa critique des trahisons de la sociale-démocratie, et aussi des erreurs anarcho-syndicalistes et anarchistes.

C'est une erreur grossière de confondre la formule de l'unification syndicale et du front unique, avec celle d'un bloc de partis ouvriers, ou avec celle de la direction de l'action des masses, dans des épisodes circonstanciels ou dans des mouvements généraux, par des comités issus d'un compromis entre partis et courants politiques différents..."

"...Ce serait une erreur grossière d'imaginer que cela implique une trêve de la part des communistes dans leur polémique à l'égard des social-démocrates et dans leur critique de toute méthode d'action faisant perdre au prolétariat la claire vision du processus révolutionnaire..."
